

30 octobre 1975, Aéroport de Dorval

Conférence de presse au retour d'une mission à l'étranger

M. Bourassa: Alors, voilà Messieurs. J'ai pensé vous rencontrer au retour de ce voyage pour discuter des objectifs et des résultats de même que de certains problèmes d'actualité. Comme vous le savez, le voyage a été rapide, mais sur le plan de la distance, il est presque équivalent à faire le tour du globe. Je viens d'arriver d'Athènes où le voyage a duré près de onze heures. Il a commencé il y a une dizaine de jours à Zurich pour les raisons que vous connaissez, c'est-à-dire la consolidation du marché financier très important que nous avons, depuis quelques années, en Suisse. Il est essentiel pour le Québec d'avoir ces marchés financiers étant donné les besoins d'investissement qu'il a pour son progrès économique et social et qu'il ne peut financer uniquement au Québec.

Il lui faut donc recourir, systématiquement, sur des marchés financiers étrangers. Les voyages que nous avons faits à Zurich les années précédentes nous ont permis, l'an dernier, d'obtenir près de 300 000 000 \$ en prêt, c'est-à-dire que nous étions le premier gouvernement au Canada à obtenir des montants aussi importants. J'ai passé, par la suite, une quarantaine d'heures à Francfort. C'est la rencontre annuelle du Conseil général de l'industrie. Cela a été, probablement, un succès sans précédent. Quelque 500 hommes d'affaires allemands se sont déplacés pour participer à ces rencontres, y compris le ministre fédéral de l'Économie.

Ceci met en relief l'importance du Québec aux yeux de l'Allemagne. On connaît les possibilités technologiques de l'Allemagne. On connaît que l'Allemagne a besoin d'exporter des capitaux aux fins d'assurer une certaine stabilité de sa monnaie, étant donné les surplus dans sa balance des paiements. Il y a donc là des intérêts pour le Québec à faire du commerce et avoir des relations économiques avec l'Allemagne. Nous avons pu, à l'occasion de ma visite, trouver une formule et compléter un investissement de quelque 20 millions \$.

Nous avons également énoncé certains principes de la politique d'investissement et le fait que le gouvernement du Québec est toujours accueillant aux investissements étrangers, mais en tenant compte du contexte culturel francophone où nous vivons. Enfin, nous avons fait cette visite officielle en Iran. C'était la première fois que le chef du gouvernement était invité ou faisait une visite officielle, à part les visites officielles qui ont été faites en France.

Cette visite de mon épouse et de moi-même répondait à une invitation du premier ministre iranien. L'accueil a été extrêmement chaleureux. À tous égards, le chef du gouvernement du Québec a été reçu comme un chef d'État et par un pays dont l'avenir est extrêmement prometteur. Les résultats immédiats du voyage sont très éloquentes. On vous les a communiqués. Des entreprises québécoises pourront être en mesure d'obtenir des contrats très importants.

Quand on sait, par exemple, qu'en 1982, l'Iran devra importer quelque 40 milliards \$ de marchandises, vous avez une idée jusqu'à quel point il peut être profitable pour le Québec d'avoir des relations commerciales, industrielles et économiques aussi étroites que possible

avec ce pays. Les résultats que nous avons obtenus pourront avoir un impact économique sérieux au Québec. Il y a également une collaboration très étroite au niveau de l'expertise dans certains domaines, comme l'éducation, la santé et la culture. Il y a des besoins énormes en Iran. Par ailleurs au Québec, nous avons une expertise dans certains secteurs et nous pouvons profiter de cette complémentarité entre les deux États. Même si ces deux États sont très lointains, il y a des possibilités d'entente très intéressantes pour les deux.

Jusqu'à maintenant, les relations de cette nature se limitaient, principalement, à la France. Nous pouvons avoir des relations beaucoup plus étroites avec des pays comme l'Iran, pour plusieurs raisons. L'Iran, comme beaucoup de puissances moyennes, préfèrent traiter d'égal à égal plutôt qu'avec des grandes puissances où son pouvoir de négociation est plus réduit. Le Canada et le Québec, en particulier, peuvent être des partenaires de choix. Il n'y a pas au Québec et au Canada de passé colonial. Il n'y a pas d'intérêt politique de domination. La population du Québec est jeune. C'est un État francophone. La connaissance de l'anglais est, évidemment, très utile. Donc, il y a au Québec la présence des deux langues.

Il y a également au Québec une vieille tradition d'assistance aux pays étrangers. Qu'on se rappelle la contribution du Québec, à cet égard, sur le plan religieux. On peut adapter cette disponibilité traditionnelle des Québécois au monde contemporain à l'avantage des Québécois, notamment de sa jeunesse. Ouvrir davantage le monde à la jeunesse du Québec ou sa générosité, son talent et sa vigueur pourront contribuer à la fois au renforcement du Québec par l'obtention d'expérience et au développement des pays en voie de modernisation.

Il y a donc là une responsabilité internationale que le Québec peut assumer à l'intérieur du cadre fédéral. D'ailleurs, je dois souligner, tant en Allemagne qu'en Iran. Le Québec a donc intérêt à accroître ce genre d'initiatives. Déjà, elles existent avec les pays francophones. Mon voyage en Iran m'a convaincu qu'il peut être très profitable au Québec de développer ces échanges avec d'autres régions. A cet égard, j'ai l'intention d'inviter le ministère des Affaires intergouvernementales à proposer de nouveaux projets de coopération. Cela ouvre, j'en suis convaincu, des perspectives très intéressantes pour le Québec, en particulier pour sa jeunesse.

Voilà donc, mes chers amis, en quelques mots, mes conclusions de cette tournée relativement très rapide, mais très fructueuse sur tous les plans, économique, social et culturel, de même que pour ce qui a trait au rôle du Québec sur la scène internationale. Je suis disponible pour répondre à vos questions.

Journaliste : M. Bourassa, durant votre absence, il y a eu un sondage qui a été publié par une maison. Je ne sais pas si vous avez pris connaissance de ce sondage, mais quels sont vos commentaires à ce sujet?

M. Bourassa : Je n'ai pas pris connaissance du sondage parce que le journal en question ne se vendait pas à Téhéran. Ce que je puis vous dire, c'est qu'en période de difficultés financières et économiques, les citoyens sont naturellement plus exigeants. Nous avons une inflation qui est très élevée, qui est la plus élevée depuis la guerre. Nous avons un taux de chômage qui est très élevé et qui est dû à la récession nord-américaine qui est la plus

sérieuse depuis les années trente et il y a d'autres événements, évidemment, qui, comme la hausse des tarifs ou d'autres événements, la publication de rapports... C'est normal qu'en période de situation économique difficile, les citoyens soient plus exigeants. Je n'ai pas d'autres commentaires à faire parce que je n'ai pas vu les détails de ce sondage.

Journaliste : Ce sondage révèle que votre popularité est égale à celle de M. Lévesque, même si vous êtes le premier ministre du Québec. Vous ne trouvez pas cela inquiétant?

M. Bourassa : Vous savez, quand vous avez à administrer. Chaque fois que nous avons commencé une élection, nous étions toujours dans une situation plus ou moins forte sur le plan électoral et, chaque fois que le résultat électoral était connu, nous avions des victoires impressionnantes: Souvenez-vous qu'en 1970, nous avions à peu près 25 % selon les sondages de la même firme et, avec 25 % une semaine avant l'élection, nous avons eu les deux-tiers des députés.

Journaliste : Mais depuis les derniers sondages, la popularité du Parti libéral est sans cesse décroissante. Vous ne trouvez pas cela...

M. Bourassa Je ne suis pas d'accord parce que nous avons fait des sondages dans une période peut-être plus normale, il y a quelques mois, pas une période où il y avait une combinaison d'événements négatifs, et ces sondages ont révélé que la situation n'avait pas changé par rapport à octobre 1973, mais c'étaient des sondages qui se faisaient sur la base de comtés. Nous avons fait des sondages dans une douzaine de comtés et qui révélaient une situation très stable sur le plan électoral. Qu'on choisisse la deuxième semaine d'octobre pour faire ce sondage... Je n'en ai pas pris connaissance, je ne veux pas le commenter davantage.

De dimanche dernier « The October Crisis » rapporte vos propos, comme disant qu'au moment de l'appel à la Loi des mesures de guerre, vous ne croyiez pas alors qu'il y avait insurrection appréhendée. La question a surgi: Est-ce qu'à ce moment-là, il était normal de faire appel à une loi justifiable en cas d'insurrection appréhendée, quand vous avait pas d'insurrection appréhendée?

M. Bourassa : Je m'excuse, je n'ai pas vu l'émission. J'ai enregistré durant une heure et demie. Je ne sais pas quelles sont les quelques minutes qu'ils ont choisies. Radio-Canada a dépensé un budget très important là-dessus, 250 000 \$ je crois, c'est pour cela qu'ils n'ont pas pu m'accompagner pour faire la visite en Iran. Je suis venu ici pour traiter de choses positives plutôt que de choses qui relèvent du passé, il y a cinq ans. J'avais demandé qu'on me donne la lettre en question que j'avais écrite à M. Trudeau pour voir exactement quelle contradiction il peut y avoir. Ni M. Trudeau, ni M. Drapeau, ni moi-même, n'avons dit que Montréal serait bombardée durant la crise d'octobre. Nous avons dit qu'il fallait prendre les moyens nécessaires pour assurer la sécurité publique. Cela était un moyen qui nous a paru nécessaire et justifié.

Journaliste : M. Sharp a dit, ce matin, que vous aviez eu un blanc

Journaliste: Pour ce qui est de votre déclaration à l'émission par rapport à ce qui s'était passé en 1970, justement eu égard à ce qui a de trait à l'insurrection

appréhendée, à la déclaration/la lettre que vous avez nié à l'émission, vous avez dit à l'émission qu'il n'y avait pas d'insurrection appréhendée au Québec.

M. Bourassa : Ce qui est dit dans la lettre, si vous la lisez, c'est que selon l'information que nous possédons et qui vous est accessible, nous faisons face à un effort concerté pour intimider et renverser le gouvernement, c'est vrai. On avait enlevé un ministre et par les institutions démocratiques de cette province, par la commission planifiée et systématique d'actes illégaux y compris l'insurrection, des gens étaient prêts à prendre tous les moyens, y compris l'insurrection. C'est ce que dit la lettre. C'est pourquoi nous avons demandé l'application de la Loi sur les mesures de guerre. Il n'y a pas de contradiction. Si, durant deux heures d'interview, on prend deux minutes, trois minutes ou quatre minutes, on peut facilement montrer des divergences. Ce que j'ai dit à l'émission de Radio-Canada, je l'avais dit en très bonne partie à l'Assemblée nationale le 12 ou le 13 novembre, lorsque j'avais expliqué l'attitude du gouvernement en 1970. Si vous relisez le débat à l'Assemblée nationale en 1970, si vous relisez ce qui a été dit par Radio-Canada, vous allez constater qu'il y a une concordance très forte.

Journaliste : En 1970, est ce que vous croyiez vraiment qu'il y avait un état d'insurrection appréhendé?

M. Bourassa : Je croyais ce qui est écrit dans la lettre et que j'ai signé.

Journaliste : Donc, il y avait danger, y compris l'insurrection.

M. Bourassa : Ceux qui avaient enlevé un ministre étaient prêts à prendre tous les moyens pour renverser le régime. C'est ce qui est également dit dans la lettre. C'est exactement ce que j'ai dit à l'émission, que ces gens étaient prêts à prendre tous les moyens, y compris l'insurrection qu'on s'excite sur ces possibles contradictions, évidemment, j'aimerais mieux qu'on regarde l'avenir plutôt que le passé. Je crois que le Québec a un avenir exceptionnellement prometteur, je trouve tout à fait injustifié qu'on voit des contradictions là où il n'y en a pas.

Journaliste: Est-ce que, dans votre esprit, à ce moment-là, vous pensiez à un petit groupe d'individus que vous connaissiez plus ou moins ou est-ce que vous aviez l'impression qu'il pouvait s'agir d'un nombre considérable d'individus?

M. Bourassa : Il y avait une série de faits qui étaient survenus, il pouvait permettre d'envisager tous les moyens qui étaient suggérés dans la lettre. Il était certain que les terroristes qui avaient enlevé M. Laporte, ils le manifestaient même ouvertement, étaient prêts à prendre tous les moyens. C'est pourquoi la mesure qui a été proposée par le gouvernement qu'il n'y avait pas d'autres mesures intermédiaires, que c'était la seule mesure pour empêcher d'autres enlèvements, la seule mesure qui paraissait aux différents gouvernements nécessaires pour empêcher d'autres enlèvements.

C'est pourquoi nous étions tout à fait justifiés d'avoir adopté cette attitude et si c'était à recommencer, il faudrait adopter la même attitude avec la connaissance des faits que nous avons là. Mais personne, ni M. Trudeau, ni M. Drapeau, ne s'attendait à ce qu'une armée quelconque envahisse le parlement du Québec ou le parlement fédéral. On peut s'exciter, on

peut exagérer, on peut conclure toutes sortes de choses plus ou moins farfelues, mais il faudrait... je comprends que c'est difficile d'être calme et serein dans des questions comme celles-là, mais il faudrait qu'on s'efforce de l'être.

Journaliste : M. Bourassa, dans le cas de la mort de M. Laporte, différents journaux, en plus, bien sûr, de l'émission de CBC. Il se dégage de tout ce qui a été dit et écrit, dans certains cas, que les circonstances qui entourent la mort de M. Laporte ne sont pas particulièrement claires. Radio-Canada concluait, par exemple, à la suite d'une recherche de plusieurs mois, que Paul Rose n'était pas sur les lieux lors de la mort y avait eu des bombes, des assassinats, des enlèvements, alors l'ensemble de ces faits, liés les uns à la suite des autres, faisait que la conclusion du Québec était la Loi sur les mesures de guerre. J'ai dit à l'émission durant votre voyage, il y a des séries d'articles qui ont paru, dans différents du ministre Laporte, alors qu'il est un des deux seuls condamnés pour le meurtre. Est-ce que vous croyez qu'il y a là matière à justifier une enquête publique qui ferait la lumière vraiment et particulièrement sur la mort de Pierre Laporte?

M. Bourassa : Avec tout le respect que je dois à Radio-Canada, je préfère me ranger à la décision de la Cour d'appel. À ma connaissance, Radio-Canada n'est pas devenu la Cour suprême.

Journaliste : Ce sont quand même des gens sérieux, et Radio-Canada et les journaux...

M. Bourassa : À quel journal vous référez-vous?

Journaliste : Entre autres Le Jour.

M. Bourassa : Parlez des journaux sérieux!

Journaliste : Je parle aussi de la Presse Canadienne...

Une voix : Le NPD.

Journaliste : Le NPD à Ottawa a demandé que l'enquête soit rouverte parce que les circonstances étaient loin d'être claires.

M. Bourassa : Je dois vous dire que nous n'avons aucun élément pouvant nous justifier de rouvrir l'enquête. Les tribunaux se sont prononcés et nous respectons le jugement des tribunaux.

Journaliste : Est ce que les circonstances qui entourent la mort de M. Laporte, pour vous, sont parfaitement claires?

M. Bourassa : Ce sont les tribunaux qui ont décidé. Je crois que l'émission a permis de rétablir certains faits, de répondre à certaines accusations, de détruire certains mythes, on avait dit que le gouvernement du Québec, à ce moment-là, ne contrôlait pas d'une façon complète la situation sur la crise d'octobre. On a vu que c'était faux puisqu'on a convoqué une session spéciale alors que M. Laporte était enlevé, pour une question touchant l'assurance-maladie.

Donc, si le gouvernement n'avait pas maîtrisé la situation, il n'aurait pas convoqué le Parlement le 15 octobre.

Je n'ai pas vu l'émission, mais du moins, ce que j'ai pu dire moi-même, c'est de démontrer que même si cette crise était la pire que n'a jamais subi un gouvernement dans l'histoire du Québec, nous avons pu la maîtriser et nous avons pu la résoudre. Cela fait cinq ans que nous sommes au pouvoir, nous avons eu d'autres crises, nous les avons également résolues.

Journaliste : Je vais vous poser une sous-question là-dessus. Vous dites que les tribunaux ont réglé le problème. Je vous demande si vous, vous croyez que la lumière a été faite et que les gens sont éclairés sur ce qui s'est passé lors de la mort de Pierre Laporte.

M. Bourassa : Je ne crois pas qu'il soit justifié, étant donné que les tribunaux se sont prononcés, de rouvrir l'enquête.

Journaliste : M. Bourassa, au-delà des tribunaux, est ce que, devant le doute qui persiste concernant la mort de Pierre Laporte, le gouvernement n'a pas intérêt à tenter d'éclaircir...

M. Bourassa : Il y aurait toujours des doutes.

Journaliste M. Bourassa : Oui. Il y a des doutes. Des doutes, vous en aurez toujours sur toutes les questions. S'il fallait que le gouvernement fasse des enquêtes à chaque fois qu'il y a des groupes qui ont des doutes, nous aurions des milliers d'enquêtes.

Journaliste : Mais ne s'agissait-il pas quand même d'un membre du cabinet?

M. Bourassa : D'accord. Mais c'est pourquoi nous avons eu un débat parlementaire. Nous avons donné tous les faits. Les ministres qui étaient directement impliqués ont répondu. Nous avons quand même un système parlementaire, au Canada et au Québec, qui force les gouvernements, qui force les hommes publics à se justifier, à s'expliquer. Et nous l'avons fait en 1970. Nous nous sommes présentés devant la population en 1973, population qui nous a réélus. Avec tous ces événements, il peut y avoir certains groupes qui ont des doutes, c'est évident. Mais nous croyons, nous, avec toutes les explications qui ont été données, avec les preuves qui étaient disponibles, que l'affaire est close.

Journaliste: M. Bourassa, dans les recherches pour cette émission du CBC, nous avons appris, de source fédérale, que vous avez hésité longuement partie, rédigée par M. Marc Lalonde. Vous vous êtes finalement résolu à signer la lettre parce que le fédéral faisait des pressions très fortes sur vous.

M. Bourassa : Quelle source fédérale?

Journaliste : On ne peut pas les nommer.

M. Bourassa : Il faut quand même être sérieux. On discute de sujets qui sont importants et sérieux et vous donnez des sources anonymes pour essayer d'impliquer le chef du gouvernement. J'ai dit que nous avons fait un effort pour négocier pendant quelques jours. Nous nous sommes rendu compte que cet effort ne donnait aucun résultat et nous avons agi

pour protéger la sécurité publique, pour éviter qu'il y ait d'autres enlèvements. Nous avons fait les concessions qui nous paraissaient acceptables. Les deux objectifs du gouvernement, je l'ai dit à l'émission, je ne sais pas si on a passé cette partie-là. Évidemment, avec la liberté d'expression illimitée qu'on a au Québec... Il faut voyager ailleurs pour voir la différence. Avec la liberté d'expression illimitée qu'on a, on peut choisir ce qu'on veut pour impliquer les hommes publics.

J'ai dit que le gouvernement avait deux objectifs; il voulait sauver la vie de Pierre Laporte et il ne voulait pas céder sur les principes, sur l'essentiel, sur les principes du respect de l'ordre démocratique. Ce sont ces deux objectifs qui nous ont guidés. Pour sauver la vie de Pierre Laporte, nous avons dit que nous étions prêts à faire certaines concessions secondaires, en même temps qu'amorcer les négociations. Pour respecter l'ordre démocratique, nous avons pris les mesures que vous connaissez. C'est cela que j'ai dit à l'émission. Probablement qu'on n'a pas choisi cette partie-là.

Journaliste : Avez-vous signé cette lettre sous pression du fédéral?

M. Bourassa : Pas du tout. Je ne signe aucune lettre sous pression.

Journaliste : M. Bourassa, est-ce que l'opinion publique qui, apparemment est très inquiète de ce qui s'est passé à ce moment-là, ce n'est pas suffisant moi-même si dans votre esprit, c'est très clair, ce qui s'est passé en 1970 et il y a un doute très répandu dans la population, pour

M. Bourassa: Faire des enquêtes pour faire des enquêtes, je vous répète pour la quatrième fois, et vous représentez un journal qui est peut-être inquiet, qui est très politiquement engagé vous devez l'admettre, cela ne veut pas dire que Le Jour représente l'opinion publique québécoise.

Je crois que nous avons un système parlementaire ici, nous avons un système judiciaire, nous avons un système de gouvernement qui donne le maximum de protection à la population. Je ne crois pas qu'il y ait un pays ou un État au monde qui donne autant de protection à la population sur les libertés civiles, que nous en avons au Québec. Voyagez au cours des prochaines semaines et vous allez le constater.

Journaliste : Est-ce qu'on peut savoir pourquoi, dans votre lettre au gouvernement fédéral, vous avez inclus parmi les moyens possibles pour prévenir l'insurrection appréhendée, je reviens sur cette question-là, alors qu'à l'émission de CBC, vous disiez que vous n'y croyiez pas, à ce moment-là.

M. Bourassa : Ce que j'ai dit, c'est qu'il n'y avait aucune différence entre M. Trudeau, M. Drapeau et moi-même cela fait quatre fois que je le répète, je suis prêt à le faire, parce que je suis venu ici pour répondre à vos questions. On ne s'attendait pas à un envahissement massif aux frontières du Québec, mais on était convaincu que ceux qui avaient enlevé M. Laporte étaient prêts à prendre tous les moyens pour en arriver à leurs fins. Pour moi, le débat que nous avons actuellement est un faux débat. Vous n'avez qu'à examiner les déclarations qui ont été faites, au moment de la crise d'octobre, les déclarations qui ont été faites, au moment du débat à l'Assemblée nationale, au mois de novembre 1970, celles qui ont été faites au débat à la Chambre des communes et les déclarations que j'ai faites à l'émission et vous

allez constater une concordance. C'est évident que si on veut créer le doute, si on veut créer des contradictions, même si on est de bonne foi, ne serait-ce que pour alimenter le débat public, au mois d'octobre, si on veut, on a ces objectifs, on peut trouver des possibilités de nuances, mais, fondamentalement, le gouvernement du Québec voulait deux choses durant la crise d'octobre: Sauver la vie de Pierre Laporte et respecter l'ordre démocratique au Québec. Les décisions qu'il a prises ont été dans ce contexte.

Journaliste : Mais vous avez dit, lors de cette émission, M. Bourassa, que vous ne croyiez pas à l'insurrection appréhendée et vous nous dites, aujourd'hui, que vous y croyez.

M. Bourassa : Non, ce que j'ai dit, c'est que nous croyions que les gens qui avaient enlevé M. Laporte étaient prêts à prendre tous les moyens, y compris celui-là, mais que nous ne croyions pas qu'il y avait un envahissement massif des armées terroristes, au Québec, mais nous croyions qu'il y avait une possibilité que ces gens essaient tous les moyens y compris celui de l'insurrection. C'est cela qui est écrit dans la lettre, si je peux me permettre de la relire une nouvelle fois, mais vous l'avez probablement lue.

Nous faisons face à un effort concerté, un effort, non pas une réalité immédiate; il faut quand même lire les lettres telles qu'elles sont écrites, pour intimider et renverser le gouvernement par tous les moyens, y compris l'insurrection. » Il me semble que, si on veut voir clair, cela me paraît clair.

Journaliste : La question est celle-ci, finalement je la formule autrement, on se dit maintenant: Pourquoi avez-vous parlé d'insurrection appréhendée dans cette lettre, alors que vous dites aujourd'hui que vous n'y croyez pas, que vous écartiez cela comme moyen éventuel? Vous disiez que c'était impossible.

M. Bourassa : Mais, ce qui est dit dans la lettre, combien de fois faut-il que je répète la même chose pour vous convaincre? Je voudrais bien être d'accord avec vous, mais vous venez dire des choses contraires aux faits, c'est que nous faisons face, je la lis pour la quatrième fois à un effort concerté, par des gens qui sont prêts à prendre tous les moyens, y compris celui de l'insurrection. Qu'on soit prêt à recourir à l'insurrection, qu'on veuille recourir à l'insurrection, il y a une distinction entre le fait qu'elle puisse exister concrètement, d'une façon sérieuse au Québec.

Aucun des dirigeants croyait à un bombardement nocturne à Montréal, à l'occasion de la crise d'octobre, mais cela ne veut pas dire que ces gens n'étaient pas prêts à prendre tous les moyens pour arriver à leurs fins, y compris celui-là.

Journaliste Vous croyiez cela.

M. Bourassa : Je croyais que ces gens étaient prêts à prendre tous les moyens, quels qu'ils soient.

Journaliste : Dans votre esprit, à ce moment, ils étaient combien? Ils étaient quelques dizaines ou quelques milliers?

M. Bourassa : À ce moment, nous n'avions pas d'information pour nous dire qu'ils étaient 75, 95 ou 117. Nous devions...

Journaliste Mais, des centaines, des dizaines ou 4 000 à 5 000 ?

M. Bourassa : Nous n'avions pas d'information nous disant que c'était un ordre de grandeur qui pouvait être très précis.

Journaliste : Est-ce que l'armée n'aurait pas suffit simplement à ce moment? Pourquoi a-t-on pris deux décisions, demander l'armée et...

M. Bourassa: Parce que l'armée était venue en aide aux forces policières qui étaient relativement épuisées, puisqu'elles avaient assuré la surveillance de tous les édifices publics, y compris les hôpitaux. C'était très exigeant pour les forces policières. L'armée était venue pour leur venir en aide.

Pour assumer toutes nos responsabilités, nous avons cru qu'il était essentiel d'adopter la loi sur les mesures de guerre, qu'il était absolument essentiel d'adopter cette loi pour empêcher la possibilité d'autres enlèvements. A posteriori, je crois que les faits nous ont donné raison. S'il avait fallu qu'il y ait un autre enlèvement, dans les jours qui ont suivi l'enlèvement de Pierre Laporte, sans que les gouvernements aient pris toutes les mesures nécessaires pour faire face à la situation, je crois que nous aurions eu raison d'être blâmés par la population. Y a-t-il d'autres questions qui pourraient être différentes de celles que...

Journaliste : Oui, M. le premier ministre, si on peut revenir au sondage... C'est qu'on parle aussi d'une bonne proportion de Québécois qui favorise l'émergence d'une troisième force. Le chef le plus populaire, toujours hypothétiquement, de cette troisième force serait M. Jérôme Choquette, parce que vous avez considéré un peu la situation de ce côté-là.

M. Bourassa: Troisième force qui comprendrait M. Fabien Roy, M. Maurice Bellemare, M. Brochu, M. Phil Cossette, à quoi vous référez pour la troisième force? C'est-à-dire la répétition de l'expérience qu'on a eue avec le ...

Journaliste : Ce n'est pas exactement précisé dans le sondage. On sur demande s'ils sont favorables à une troisième force qui se situera entre le Parti québécois et le Parti libéral. Aussi, on leur cite quelques noms de chefs possibles à cette force.

M. Bourassa : Ce serait plutôt une quatrième force, à moins qu'on n'englobe le Parti créditiste et l'Union Nationale. Est-ce que l'Union Nationale changerait de nom une nouvelle fois?

Journaliste : Est-ce que cela vous inquiète?

M. Bourassa : Non.

Journaliste : Avez-vous l'intention de l'encourager?

M. Bourassa : Je suis convaincu que, lorsque le gouvernement et lorsque les dirigeants du gouvernement prennent le temps et nous ne pouvons pas le faire... On ne peut pas dire que les années soixante-dix sont des années faciles pour les Québécois. Chaque fois que nous avons pris le temps d'expliquer à la population les politiques du gouvernement, nous avons eu son appui massif. C'est évident qu'il peut y avoir une hausse de l'opposition officielle, mais, à mon sens, elle me paraît assez artificielle, parce qu'il suffirait simplement de démasquer l'hypocrisie de l'opposition officielle ou de montrer à la population, comme on l'a fait dans le cas du budget de l'an 1, de démontrer que la politique économique de l'opposition officielle sur le plan de l'inflation et sur le plan du chômage empirerait la situation d'une façon considérable. Seulement sur le plan de l'inflation, le prix international du pétrole serait de 3 % de plus; au lieu de 10 %, ce serait 13 %. Seulement sur le plan du chômage, le blocage des investissements étrangers, une certaine tolérance vis-à-vis les abus des chefs syndicaux...

Est-ce que les Montréalais qui se sont prononcés sur le sondage savaient que le Parti québécois s'est opposé à la loi mettant fin à la grève du métro? Est-ce que les Montréalais sont au courant que le Parti québécois voulait que la grève du métro se poursuive; alors qu'il y avait un million de travailleurs qui étaient pénalisés par cette grève? Quand on informe la population, quand on dit la vérité et les faits, qu'on justifie nos politiques et qu'on démolit celles de nos adversaires comme on l'a fait en octobre 1973, les résultats électoraux sont ce qu'ils ont été depuis que nous sommes au pouvoir. Voilà, messieurs, merci!